

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 48

Artikel: Théâtre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197208>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il sut plaire, d'ailleurs, à l'une des plus jolies, des plus riches et des plus nobles héritières, Marie-Charlotte de Luxembourg-Piney, qu'il obtint à l'âge de vingt ans, au moment où il venait de recevoir du roi le titre de maréchal du camp, et il fut aimé d'une passion folle, d'une affection orgueilleuse par la fille des ducs et pairs de Luxembourg, qui ne voyait en lui que l'homme de cœur à l'âme de héros.

Un seul, le prince d'Orange, un de ses ennemis qu'il avait battu le plus souvent, à qui il avait infligé les défaites les plus sanglantes, eut l'inconvenante ironie, dans une exaspération facile à comprendre, de laisser rire devant lui du maréchal de Luxembourg.

— Ventre de Dieu!... s'écria-t-il, après l'humiliante défaite de Charleroi, je ne pourrai donc jamais vaincre ce maudit bossu!...

Ces paroles furent rapportées au maréchal de Luxembourg.

— Qu'a dit le prince d'Orange? interrogea vivement le vainqueur de Fleurus.

— Le prince, fort irrité et humilié de sa défaite, s'est écrié: « Je ne pourrai donc jamais vaincre ce maudit bossu? » Voilà tout.

— Il a dit ça?

— Devant tous les généraux.

— Qu'en sait-il, si je suis bossu? — répartit vivement le maréchal de Luxembourg, — il ne m'a jamais vu par derrière, par exemple!

MARC MARTO.

(Reproduction autorisée dans les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres).

Nous remarquons dans une charte du XIII^e siècle, octroyée à la ville de Fribourg par le duc Berthold IV, de très curieuses dispositions.

Tout bourgeois ou habitant était obligé de prendre les armes pour la défense de la ville; par contre, il n'était tenu à suivre le duc ou l'empereur à la guerre qu'à une distance d'où il pouvait rentrer chez lui le même soir.

En temps de guerre, chaque métier devait contribuer aux frais: le cordonnier avait à fournir une paire de souliers; le tailleur, une paire de culottes; le forgeron, deux fers de cheval; le marchand, une certaine mesure de drap ou quelque autre marchandise.

Une scène bien drôle s'est déroulée dernièrement devant la Cour civile, à Zurich. On plaidait en divorce. Le mari seul s'était porté plaignant, mais les deux époux s'accusaient d'avoir violé le contrat.

Arrive le moment où l'avocat de la défenderesse commence sa plaidoirie. Il fait remarquer que les faits avancés par le plaignant ne sont pas prouvés et émet la supposition que ce dernier a été poussé par des parents à demander son divorce. A cette affirmation le mari se lève et déclare que « c'est la vérité toute pure; qu'au fond il n'a pas de motifs d'en vouloir à sa femme ».

Vous jugez de la stupéfaction que produisirent ces paroles, mais que fut-ce lorsque le plaignant s'écria d'une voix de tonnerre, en bon patois zurichois:

— I zieh d'Klag zrugg, i will ene zeige, dass i au no en Ma bin! (Je retire ma plainte, je veux leur montrer que je suis encore un homme!)

Un éclat de rire homérique accueillit cette déclaration.

Le procès était terminé. Les deux époux, bras dessus, bras dessous, quittèrent la salle d'audience.

Les jeunes filles de Newton, dans le New-Jersey, se sont mis en tête de régénérer les jeunes gens en prenant l'engagement implacable et collectif de repousser les avances de tout homme faisant le moindre usage de liqueur ou de tabac. C'est donc à choisir entre une absinthe et une épouse, une cigarette et un cœur. Tout d'abord nos jeunes Newtonnais

ont fait mine de se soumettre, en ne fumant plus qu'en cachette. Mais ces demoiselles qu'ont l'œil ouvert ne se sont point laissées tromper; aussi le dialogue suivant est-il assez fréquent:

— Mademoiselle, j'ai l'honneur de solliciter votre main. Je suis jeune, riche et je vous aime.

— Veuillez, s'il vous plaît, le répéter plus bas et plus près...

— Je vous aime...

— Mon Dieu! comme vous sentez l'anisette et le régalia... Allez, Monsieur, allez vous faire épouser ailleurs.

Boutades.

Un homme d'affaires, avare accompli, était allé passer quelques semaines dans une de nos charmantes vallées des Alpes, pour cause de santé. Il prenait pension dans un petit hôtel, où il fut l'objet des soins dévoués d'un des domestiques. Le cœur de l'avare finit par être touché de tant de prévenances: « Mon ami, dit-il au digne serviteur, en quittant l'hôtel, quand je reviendrai, faites-moi souvenir de vous promettre quelque chose. »

Un professeur travaillait ordinairement quatre ou cinq heures par jour dans son cabinet. Un jour où il y était resté plus longtemps que d'habitude, sa femme vint le trouver. Brusquement interrompu dans une de ses réflexions et un peu contrarié: « Ah! ma chère, lui dit-il, vous voilà donc? Que dites-vous? — Je dis, monsieur, que je voudrais être un livre. — Et pourquoi? lui demande le professeur surpris — C'est que j'aurais le plaisir de jouer plus souvent de votre société. — Certes, fit le mari flatté, je le voudrais aussi, mais, dans ce cas, ajouta-t-il avec un sourire malicieux, je préférerais de beaucoup que vous fussiez un almanach! — Et pourquoi, mon cher? reprit la femme intriguée et curieuse.

Le professeur n'a jamais voulu en dire à sa femme la raison, mais il l'avoua à un de ses amis: *C'est qu'on change d'almanach tous les ans!*

— Oh! le monstre! lui aurait sans doute répondu sa chère épouse, si elle avait entendu de quel bois son mari voulait se chauffer.

C'était en 1845. La révolution était accomplie, le nouveau gouvernement installé. Un des principaux meneurs politiques du moment s'adresse au conseiller d'Etat X. et lui recommande chaudement un de ses amis pour une des préfectures du canton. Le magistrat, peu édifié sur le compte du personnage en question, ne semble nullement disposé à accueillir cette recommandation; il mettait au contraire beaucoup de vivacité dans ses motifs de refus.

— Bah! bah! disait le solliciteur, tout cela peut être vrai, je sais très bien qu'il a des défauts, mais il est si bon enfant!

— Bon enfant, bon enfant, tant que vous voudrez, Cadet-Roussel aussi était bon enfant, et cependant il n'a jamais été préfet.

Nous glanons dans une feuille d'annonces d'un canton voisin, les annonces suivantes dont nous supprimons les noms propres:

Le juge de paix du cercle de... fait connaître au public qu'un gros chien tacheté de noir, long poil, a suivi depuis R... des individus de C... sans pouvoir s'en débarrasser. Il est actuellement chez L... à C... où on peut le retirer.

On désire une place dans un magasin ou fille de chambre, sachant le français et l'allemand.

A vendre un grand chien (mâtin) de bonne race, pouvant servir aussi à un boucher, du sexe masculin avec queue en panache. On le donnera à l'épreuve.

AVIS aux asphaltteurs — La commune de D... met au concours l'asphalte des corridors de l'étage supérieur du château de N... Les entrepreneurs sont invités à déposer leurs soumissions, cachetées à tant le pied carré, au bureau du greffe communal.

Nous avons sous les yeux le **Bon Messager pour l'an de grâce 1899**. Il a, comme les années précédentes, fort bonne apparence et se lit avec beaucoup d'intérêt. Le choix des matières est heureusement varié, et de nombreuses et bonnes vignettes ne font qu'en augmenter l'attrait. Pas n'est besoin de recommander cet almanach si connu et dont le succès va croissant. S'il n'est pas encore en lecture dans chaque famille, cela ne peut tarder.

Recettes.

Omelette soufflée. — Cassez 4 œufs frais en mettant les blancs dans un vase et les jaunes dans un autre; mêlez les jaunes avec une prise de sel et une grande cuillère à soupe de sucre pilé; parfumez soit avec de l'écorce de citron haché, soit avec de la vanille en poudre. Mêlez et battez bien. Fouetez en neige ferme les blancs; mêlez-les promptement aux jaunes et versez le tout dans un plat mince allant au feu et enduit de beurre bien frais. Mettez au four chaud 10 minutes. Servez bien vite après avoir saupoudré l'omelette de sucre fin vanillé. Cet entremets très délicat est peu coûteux, seulement il faut des soins et de la célérité.

Moyen de faire sécher les souliers. — Il n'y a guère de supplice plus grand que d'être obligé de chausser des bottes ou souliers mouillés de la veille. Non seulement ils se rétrécissent, mais ils glacent le pied. — Voici un moyen bien simple de remédier à ce désagrément.

Lorsque vous ôtez vos souliers ou vos bottes, remplissez-les jusqu'au bord d'avoine sèche. L'avoine absorbera bientôt l'humidité. Elle prendra au soulier la moisissure et s'enlèvera sous l'action de l'humidité qu'elle prendra; elle formera comme la forme du cordonnier en maintenant la grandeur du soulier sans que le cuir se durcisse. Le lendemain, ôtez l'avoine que vous mettez dans un sac auprès du feu afin qu'elle sèche et que vous puissiez encore l'employer.

Simple question. — Un de nos abonnés nous écrit:

« Veuillez poser, dans le *Conteur*, cette question: De qui sont les deux vers suivants? »

La critique est aisée et l'art est difficile.

Chassez le naturel, il revient au galop.

Voilà la question posée. A vous maintenant d'y répondre, chers lecteurs.

THÉÂTRE. — **Roger-la-honte** est un drame à succès; du moins, il le fut ces dernières années. Nul doute qu'il ne retrouve demain soir sa vogue d'antan et ne fasse salle comble. — Le lever du rideau est à 8 heures. Les billets sont en vente chez MM. Tarin et Dubois et à l'entrée. Enfin, service de tramway à la sortie.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

FOURNITURES POUR BUREAUX

CARTES DE VISITE

Impressions de tous genres.

	Les grands stocks de marchandises pour la Saison d'automne et d'hiver, tel que:	
	Étoffes pour Dames, fillettes et enfants, Milaines, Bouxkins, Cheviots p' hommes » 2 50 » Coutil imprimé, flanelle laine et coton » — 45 » Cotonnerie, toiles écruës et blanchies » — 20 » jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bon marché par les Magasins populaires de Max Wirth, Zurich. — Echantillons franco. — Adresse: Max Wirth, Zurich.	dep. Fr. 1 — p. m. » 2 50 » » — 45 » » — 20 »

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.